



LA NÉCESSAIRE CONTRIBUTION
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE FORMATION
À L'ÉDUCATION DES ADULTES ET À LA FORMATION CONTINUE
DANS LE SECTEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME AU QUÉBEC

FÉVRIER 2016

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| TABLE DES MATIÈRES | 2 |
| Préambule..... | 3 |
| 1— Que font les OCAF? | 4 |
| 2— Les OCAF forment les personnes et les organisations de la société civile | 5 |
| Le développement social et la transformation sociale | 5 |
| Formation continue des travailleuses et travailleurs (bénévoles et rémunéré-es) | 6 |
| 3— Les activités de formation des OCAF renforcent les capacités d’agir des communautés | 7 |
| 4— Pourquoi financer les OCAF?..... | 8 |
| 5— Le nombre d’activités offertes et le nombre de personnes et d’organismes rejoints | 9 |
| Conclusion..... | 10 |
| Annexe A — Membres de la COCAF..... | 11 |
| Annexe B -Exemples de projets des OCAF financés par le MEESR | 16 |
| 1— Un WIKI pour l’action communautaire autonome (projet de la COCAF 2015-16)..... | 16 |
| 2— Femmes, éducation et décrochage scolaire : état de la situation et concertation en vue d’un raccrochage (projet de Relais-Femmes, 2012-13)..... | 16 |
| 3— <i>Nouvelles avenues de formation</i> (5 projets du Centre St-Pierre) | 17 |
| Annexe C — L’éducation populaire autonome | 18 |
| Repères historiques | 18 |
| Le financement de l’éducation populaire par le programme OVEP et le PSÉPA..... | 18 |

Préambule

La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) regroupe des organismes communautaires en éducation des adultes, régionaux et nationaux, reconnus et financés pour leur mission par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Ses membres, les organismes communautaires autonomes de formation (OCAF)¹ jouent un rôle indispensable à l'égard de l'éducation des adultes et de la formation continue dans le secteur de l'action communautaire autonome (ACA) au Québec. Grâce à leur implication à la COCAF, ils suivent de près les enjeux autour de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue et de son 2e plan d'action ainsi que ceux liés à la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire par l'entremise de représentants et représentantes de la COCAF au comité mixte et au groupe de travail MEES-OACA² ainsi qu'au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Les OCAF s'impliquent dans le développement et la promotion de l'éducation des adultes et de l'action communautaire autonome.

Les OCAF offrent plusieurs services et activités de formation qui répondent à la diversité de besoins des organismes communautaires, des institutions et de la population du territoire qu'ils desservent. Ces services et activités favorisent l'épanouissement des citoyennes et citoyens, la mobilisation des connaissances, la vie démocratique et développent les habiletés et les compétences des personnes salariées, administratrices, bénévoles et militantes impliquées dans le mouvement communautaire et la société civile.

Le présent document s'appuie sur une consultation effectuée en novembre 2015 auprès des OCAF. Les sections qui suivent exposent la nécessaire contribution des OCAF à l'éducation des adultes et à la formation continue dans le secteur de l'action communautaire autonome.

¹ La liste des membres est disponible à l'Annexe A.

² Organismes d'action communautaire autonome (OACA).

1— Que font les OCAF?

Les OCAF interviennent en éducation des adultes et en action communautaire. Là où les besoins s'expriment, ils offrent :

- de l'initiation aux nouvelles technologies et l'accès au premier laboratoire citoyen de fabrication technologique (FabLab) au Canada;
- de la formation, de l'accompagnement et du mentorat aux femmes relevant le défi de se porter candidates aux élections;
- des circuits historiques éducatifs de Montréal dans une perspective sociale;
- un fonds documentaire francophone inestimable sur l'éducation des adultes et la condition des femmes ainsi que la formation/accompagnement nécessaire pour l'utiliser;
- de la liaison/transfert entre les milieux communautaire et universitaire en recherche féministe et citoyenne, permettant la revalorisation des savoirs expérientiels;
- de l'appropriation de compétences en regard de la pratique de l'évaluation participative permettant aux organismes de mieux documenter les effets de leurs activités, tout en outillant les membres des comités d'évaluation;
- de la médiation culturelle et de la formation à la communication non violente;
- de l'appropriation de compétences et de l'alphabétisation numérique pour les groupes et les personnes exclues technologiquement;
- des formations habilitant les participant-e-s à s'approprier l'histoire et les fondements de l'action communautaire autonome au Québec et à réaliser ensemble l'analyse d'enjeux sociopolitiques;
- du ressourcement individuel et collectif quant à la dimension spirituelle impliquée dans la transformation sociale et la quête de justice sociale;
- une panoplie d'outils pédagogiques, tant matériels que virtuels, qui soutiennent les personnes qui travaillent, qui administrent, qui militent, qui participent bénévolement à la vie associative des organismes communautaires et de l'économie sociale au Québec;
- des événements variés et ouverts à tous sur les enjeux publics, permettant une démocratisation du débat public et la valorisation d'une citoyenneté active;
- une foule d'activités de formation standard, sur mesure ou offertes selon le besoin exprimé (soutien, accompagnement individualisé, coaching, supervision, mentorat, recherche-action.).

2— Les OCAF forment les personnes et les organisations de la société civile

Le développement social et la transformation sociale

Pour le mouvement d'action communautaire autonome, le développement social et la transformation sociale renvoient à la démocratie participative, à l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, au développement des compétences citoyennes et à l'accès au savoir tout au long de la vie. Il est entendu que le développement social et la transformation sociale exigent la mise en action, à l'échelle locale, régionale et nationale, d'une pluralité d'acteurs sociaux, politiques et économiques. Ils impliquent également le maintien et la mise en place de processus collectifs d'apprentissage permettant le renforcement du pouvoir d'agir des individus et des communautés sur leur milieu de vie.

Afin de mener un projet aussi ambitieux, les organismes communautaires et les personnes qui s'y impliquent se sont dotés de « structures » permettant de mobiliser les connaissances, d'acquérir de nouveaux savoirs et de renouveler les pratiques d'action communautaire. Ces « structures » que sont les OCAF utilisent diverses approches éducatives, telle l'éducation populaire autonome, en fonction des particularités de l'ACA et des besoins spécifiques de la population et des organismes de leur territoire.

En termes de développement social et de transformation sociale, les activités de formation des OCAF visent à :

- Permettre une réflexion commune sur les pratiques d'éducation populaire autonome;
- Développer la capacité d'analyse des personnes impliquées dans les organismes communautaires à l'égard des réalités vécues et des enjeux sociaux;
- Favoriser l'engagement social, individuel et collectif, dans le milieu de vie;
- Favoriser le maintien de pratiques démocratiques au sein des organisations;
- Permettre aux personnes impliquées dans des organismes communautaires de revoir leurs attitudes et comportements vis-à-vis des communautés marginalisées;
- Soutenir les personnes impliquées dans des organismes communautaires dans leur volonté de créer de nouvelles alliances, d'élargir leur cercle de citoyen-ne-s engagé-e-s et de renforcer leur pouvoir d'influence;
- Soutenir les milieux dans leurs interventions et aider les membres des organismes d'action communautaire à prendre leur place dans les processus de développement local.

Ce projet de transformation sociale et d'éducation populaire autonome rejoint ainsi la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* qui reconnaît que la formation est :

« un processus qui dure toute la vie a pour objectifs de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les habiliter à faire face aux transformations qui affectent l'économie, la culture et la société dans son ensemble, et de promouvoir la coexistence, la tolérance ainsi qu'une participation éclairée et créative des citoyennes et des citoyens à la vie de la collectivité, bref, de permettre aux individus et aux communautés de prendre leur sort et celui de la société en main pour pouvoir relever les défis de l'avenir »³.

Formation continue des travailleuses et travailleurs (bénévoles et rémunéré-es)

Dans le but d'accomplir leur mission et leur visée de transformation sociale, les OCAF offrent aux organismes d'ACA des formations et des accompagnements adaptés à la réalité du groupe et aux besoins des personnes qui s'y impliquent. Les OCAF soutiennent la mobilisation des connaissances et le développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être des personnes œuvrant en ACA. Ce soutien est d'autant plus important compte tenu des particularités liées à ce secteur (gestion participative et démocratique, approche d'éducation populaire autonome, bénévolat, etc.).

Issus et créés par le mouvement communautaire, les OCAF sont les mieux positionnés pour offrir de la formation et de l'accompagnement adaptés à la réalité de ce milieu. En plus de cette offre, les OCAF consultent les organismes du territoire qu'ils couvrent et mènent des études sur les besoins en formation pour construire leur programmation. Ils s'impliquent dans des recherches-actions et développent de nouveaux contenus sur divers enjeux, en collaboration avec des groupes communautaires. Les OCAF s'impliquent dans leurs communautés.

Le commentaire d'un OCAF résume bien ce propos :

« Nous nous distinguons du privé ou du réseau public, car nous sommes issus de la communauté et dirigés par un conseil d'administration, élu par nos membres. Nous adaptions constamment nos moyens et nos activités afin de répondre aux besoins des organisations et des personnes qui les composent. Nous utilisons des approches alternatives (d'éducation populaire, communautaire et de pratique réflexive) afin de rejoindre une diversité de personnes, mais aussi leur permettre de réfléchir sur leurs réalités, de poser un regard critique et de résoudre des situations problématiques par eux-mêmes. Les personnes passent à l'action après nos interventions et consolident leur organisation. Nous prenons en compte lors de nos interventions des contextes sociaux, par exemple : les inégalités hommes-femmes, l'exclusion, la pauvreté, amélioration des conditions de vie afin de renforcer la capacité d'agir des personnes et des groupes ».

Soulignons que la formation continue est incontournable pour assurer la relève des personnes à l'emploi et des bénévoles. Selon une enquête du *Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie*

³ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, 2002, p. 2.

sociale et de l'action communautaire (2012)⁴, la formation continue est en tête de liste des stratégies envisagées pour répondre aux défis de la relève. Conscients de ce contexte, les OCAF travaillent à outiller les organismes d'ACA sur la relève des personnes à l'emploi et des bénévoles par l'offre de formation, de mentorat et d'activités de transfert des connaissances.

Ces formations, adaptées à la réalité de l'ACA :

- favorisent le développement de l'expertise et le partage des savoirs entre pairs;
- offrent la possibilité aux personnes d'apprendre, d'améliorer et de consolider leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être à partir de leurs besoins;
- combinent de la formation en temps réel, des activités informelles de partage entre pairs sur des situations vécues, un accompagnement individualisé et des échanges facilités par les technologies de l'information.

En somme, les OCAF contribuent à l'éducation des adultes, au développement et au maintien des compétences des personnes par la transmission et le transfert d'expertises et de savoirs essentiels à leur implication. Ils s'adaptent à la réalité des organisations et contribuent activement à les outiller afin qu'elles réalisent pleinement leur mission sociale.

3— Les activités de formation des OCAF renforcent les capacités d'agir des communautés

Par leur apport à l'éducation des adultes tout au long de la vie, par leurs activités de formation adaptées à la réalité de l'ACA ainsi qu'à leur visée de transformation sociale, les OCAF renforcent la capacité d'agir des communautés et des organismes d'ACA. Ces derniers, lieux de participation citoyenne où sont véhiculées des valeurs de prise en charge individuelle et collective, de solidarité, de justice sociale et de démocratie, bénéficient du soutien des OCAF dans l'accomplissement de leur mission sociale.

En termes d'impact dans la communauté, les OCAF :

- permettent la réflexion individuelle et collective sur le développement social;
- réalisent des recherches-action dans les milieux afin de mieux comprendre les problématiques sociales et d'améliorer les pratiques d'action communautaire;
- soutiennent les groupes communautaires dans l'émergence d'actions collectives pour le respect des droits humains et la justice sociale;

⁴ Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire. Les Repères en économie sociale et en action communautaire, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre, 2012, p. 42.

- éclairent la prise de décision stratégique des groupes communautaires par le partage d'information et par la réflexion sur divers enjeux sociaux;
- favorisent l'éducation à la citoyenneté et transforment les rapports sociaux vers des rapports plus égalitaires;
- outillent les personnes formatrices pour qu'elles jouent efficacement leur rôle de transfert de savoirs et de savoir-faire auprès des personnes apprenantes de l'ACA;
- favorisent l'émergence et la consolidation d'une vie associative riche et démocratique dans les groupes communautaires;
- favorisent l'apprentissage de nouvelles technologies de l'information et des communications auprès de groupes sociaux numériquement et technologiquement exclus.

4— Pourquoi financer les OCAF?

La COCAF réunit des expertises extrêmement riches et diversifiées en pratiques pédagogiques novatrices. L'action concertée des 15 OCAF contribue annuellement à renforcer la capacité d'agir de plus de 50 % (3 000) des organismes communautaires au Québec. Élaborées dans une perspective de transformation sociale en fonction des objectifs propres à chaque organisme, leurs activités de formation favorisent le développement de l'autonomie des individus et des groupes et contribuent à resserrer les mailles du tissu social.

Avant 2002, la majorité des OCAF recevait un financement du programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA). Lors de la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC), le ministère de l'Éducation a considéré important que ces organismes soient soutenus pour leur mission en éducation des adultes. En soutenant le financement à la mission aux OCAF dans le cadre du Programme d'action sur le terrain de l'éducation PACTE, le ministère a reconnu leur capacité d'innover et leur fine connaissance des besoins des groupes de l'action communautaire.

L'ancrage des OCAF dans leur milieu, l'horizontalité de leur mode de fonctionnement, l'emploi de pédagogies diversifiées de même que l'attention portée à la réalité des personnes et des groupes parviennent à rejoindre des réseaux difficilement accessibles par l'éducation formelle. Cette capacité de pénétration des OCAF les désigne comme des partenaires de choix dans la mise en œuvre des objectifs du MEES en matière d'éducation aux adultes.

Engagés dans l'éducation à la citoyenneté, les OCAF jouent un rôle important dans le développement social au Québec malgré un sous-financement chronique devenu critique. En 2015,

le manque à gagner pour que les 15 OCAF puissent pleinement remplir leur mission a atteint 2 408 632 \$⁵, soit le double du financement en soutien à la mission obtenu. Pour le gouvernement du Québec, le maintien du financement des OCAF à son niveau actuel ne permet pas de combler l'ensemble des besoins en plus de limiter la consolidation et le développement des OCAF.

Depuis 2006, le MEES a soutenu une cinquantaine de projets des OCAF, dans des champs d'intervention extrêmement variés⁶. La régularité avec laquelle le Ministère subventionne les projets des OCAF, en particulier ceux visant l'utilisation ou la diffusion des nouvelles technologies de l'information et des communications, témoigne de sa reconnaissance du professionnalisme avec lequel les OCAF exécutent leur part du contrat.

5— Le nombre d'activités offertes et le nombre de personnes et d'organismes rejoints

Les OCAF offrent des activités de formation, soit à l'échelle régionale, suprarégionale et/ou nationale. Au total, plus de 3 000 activités ont été répertoriées. Ce nombre comprend les formations, les services d'accompagnement, les services d'animation et l'organisation de conférences. Pour le nombre de personnes rejointes par les activités des OCAF, il correspond à des personnes salariées, des bénévoles (administrateur-trice-s ou autres) et des citoyen-ne-s œuvrant dans les organismes au Québec. Au total, plus de 16 000 personnes ont participé aux activités offertes. Concernant le nombre total d'organismes rejoints par les activités des OCAF, il totalise près de 3 000 organismes. Ces données se basent sur l'année de référence 2014-2015. Pour certains OCAF, l'année financière 2015 n'étant pas terminée au moment de la collecte des données, l'année de référence correspond à 2014 ou 2013-2014.

Les OCAFs s'adressent principalement aux personnes et organisations exclues ou marginalisées dans la société ou l'éducation formelle : femmes, autochtones, organisations du milieu anglophone ou allophone, groupes établis dans des régions éloignées ou des territoires mal desservis. Pour ces groupes, le recours aux OCAF est parfois l'ultime moyen d'accéder à de la formation.

⁵ Compilation des réponses 1.1, 1.2, 1.3 du formulaire de demande 15-16 au MEES (document interne).

⁶ Pour plus d'information, voir des exemples de projets à l'annexe B.

Conclusion

Les activités de formation des OCAF contribuent à l'épanouissement des personnes, à la cohésion sociale, à la vie démocratique, au développement des compétences, au renouvellement des pratiques d'action communautaire ainsi qu'au transfert d'expertises et de savoirs essentiels. Les organismes d'ACA, ces lieux de participation citoyenne, bénéficient du soutien des OCAF dans l'accomplissement de leur mission sociale et dans leur visée de transformation sociale. Cette transformation est impensable sans le renforcement de la capacité d'agir des individus et des collectivités, principe cher aux OCAF.

La COCAF soutient l'importance d'une éducation populaire autonome qui valorise le rôle citoyen et demeure convaincue que la contribution des OCAF s'insère dans le large projet de transformation de la société québécoise où l'éducation demeure une condition fondamentale, et ce, à tout âge de la vie.

Reconnus depuis les années 80 par le MEQ les OCAF sont des acteurs incontournables en éducation des adultes! La reconnaissance par le MELS a inscrit les OCAF comme des acteurs privilégiés dans l'application de la politique d'éducation des adultes. Il est fondamental pour la COCAF et ses membres que le MEES reconnaisse cette complémentarité de mission et qu'elle se traduise par un rehaussement substantiel de leur financement afin de mieux répondre aux besoins des groupes d'ACA et de poursuivre l'innovation en éducation des adultes.

Annexe A — Membres de la COCAF

| | |
|---|--|
|  <p>Carrefour de développement social par l'éducation populaire</p> | <p>Le CDSEP est un organisme formateur agréé à but non lucratif dont le champ d'intervention principal est en formation continue auprès des organismes d'action communautaire. Depuis trente-cinq ans, il offre une quarantaine de formations et de l'accompagnement individualisé.</p> <p>www.formationcommunautaire.com</p> |
|  <p>Carrefour de participation, ressourcement et formation</p> | <p>Organisme national d'éducation populaire autonome, le Carrefour de participation, ressourcement et formation soutient et dynamise l'engagement des personnes et des groupes impliqués dans la transformation sociale en offrant des activités de formation sociopolitiques et des sessions de ressourcement. Il développe l'analyse critique du point de vue des personnes et des peuples appauvris victimes d'injustices.</p> <p>www.cprf.biz</p> |
|  <p>Centre d'animation, de formation et d'accompagnement</p> | <p>À l'œuvre sur le vaste territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre d'animation, de formation et d'accompagnement s'est donné pour mission de soutenir l'action communautaire en favorisant l'autonomie et le développement des personnes, des groupes communautaires et des entreprises d'économie sociale, par le développement et l'offre d'activités de formation, d'accompagnement, d'animation et de réflexion adaptées à leurs besoins et à leurs réalités.</p> <p>www.cafa-at.ca</p> |
|  <p>Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine</p> | <p>Dans une perspective de démocratisation des connaissances, de transformation sociale, de reconnaissance du droit à l'information, de valorisation du patrimoine documentaire communautaire et d'inclusion de tous et toutes dans la société de l'information, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine collecte, diffuse, promeut et rend accessibles, les savoirs et les savoir-faire aux milieux de l'éducation, de la formation, de l'alphabétisation des adultes ainsi qu'à ceux de la condition des femmes du Québec et des communautés francophones du Canada.</p> <p>www.cdeacf.ca</p> |



Au service des groupes communautaires et des entreprises d'économie sociale, le Centre de formation communautaire de la Mauricie est un lieu voué à l'information, l'analyse, l'apprentissage et la citoyenneté. Par ses formations en ressources humaines et en gestion, ses cliniques d'animation, ses projets de recherche ou encore par ses accompagnements en évaluation participative, le CFCM vise à soutenir les travailleurs et travailleuses, les bénévoles et ceux et celles qui fréquentent les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale de la région.

www.cfcmmauricie.org



Organisme communautaire au service des citoyens et citoyennes impliqués dans les mouvements sociaux, les organisations populaires et syndicales, le Centre de formation populaire définit la formation comme une activité de recherche collective qui reconnaît le droit de tout citoyen et de toute citoyenne à la connaissance, aux savoirs et à la valorisation de ses acquis. Ses activités de formation peuvent prendre la forme de sessions de perfectionnement, de journées de réflexion ou de débats. Le CFP utilise et développe des méthodes pédagogiques issues des principes de l'éducation populaire.

www.lecfp.qc.ca



Le Centre œuvre à l'éducation à la paix par le biais d'activités d'éducation citoyenne et de formation en communication, gestion pacifique des conflits et médiation. Il travaille auprès de citoyens et citoyennes, d'organismes des milieux communautaire, coopératif et institutionnel, pour les outiller afin d'aborder les situations conflictuelles de façon constructive et non-violente. Il offre également un service de médiation et d'accompagnement à la résolution de conflits pour favoriser le dialogue entre les différents acteurs d'une communauté et soutenir leur mobilisation.

www.formationnonviolence.org

| | |
|---|--|
|  | <p>La mission du Centre des organismes communautaires est de promouvoir la justice sociale, une citoyenneté active, la démocratie et un développement socio-économique juste en appuyant le renforcement des communautés et un sain développement des organisations. Par ses activités d'éducation populaire, le COCo vise à supporter les mouvements sociaux, à faire la promotion et l'usage de la recherche-action parmi les groupes communautaires et à mettre de l'avant des structures organisationnelles plus collaboratives, plus démocratiques et moins hiérarchiques. Il est particulièrement soucieux de la réalité des groupes anglophones, bilingues et ethnoculturels du Québec.</p> <p>www.coco-net.org</p> |
|  | <p>Le Centre régional de formation de Lanaudière vise à soutenir les organismes communautaires de sa région. Il répond aux besoins de formation des personnes travailleuses, administratrices et bénévoles au sein des organismes, notamment en ce qui a trait à la vie associative et démocratique, à la gestion des organismes (finances, ressources humaines) ainsi qu'au développement de la relève. Par le biais de son service de formation sur mesure, il développe et offre des formations auprès de secteurs spécifiques du milieu communautaire ou de tout autre secteur.</p> <p>www.crfl.ca</p> |
|  | <p>Le Centre St-Pierre est un centre de formation, d'accompagnement et d'intervention sociale ainsi qu'un lieu de débats publics au service des groupes engagés socialement et des personnes en quête de sens dans une perspective d'éducation populaire qui intègre le social, le psychologique et le spirituel.</p> <p>www.centrestpierre.org</p> |
|  | <p>Communautique a pour mission de soutenir la participation citoyenne en favorisant la maîtrise de l'information, l'appropriation des technologies de l'information et des communications et la contribution à leur développement. Il crée des espaces ouverts d'apprentissage, de co-création, d'intermédiation et d'innovation ouverte où la population et les organisations sont appelées à être partie-prenante du mouvement des biens communs.</p> <p>www.communautique.gc.ca</p> |



Soucieux d'éduquer la population à l'action citoyenne et démocratique, de promouvoir la pleine participation des femmes à la vie politique et de soutenir, auprès de tous, l'exercice plein et entier de la citoyenneté, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie est un organisme d'éducation populaire, indépendant de tout parti et, de façon plus générale, de tout groupe de revendication. Par ses activités de sensibilisation à la participation citoyenne, ses formations destinées aux femmes intéressées par les divers lieux de pouvoir et son réseautage, le GFPD vise à atteindre la parité entre les femmes et les hommes dans les instances démocratiques québécoises.

www.gfpd.ca



Au confluent de l'éducation populaire et de l'animation culturelle, la mission de L'Autre Montréal se résume en quelques mots : l'éducation à la citoyenneté. Par des méthodes pédagogiques axées sur la découverte directe de leur milieu et de son patrimoine matériel et immatériel, L'Autre Montréal propose des réflexions sur les enjeux sociaux et urbains visant à encourager la participation pleine et entière des citoyens au développement de la ville et de la société.

www.autremontreal.com



Dans un monde où l'évolution technologique est susceptible de créer des inégalités, la Puce communautaire favorise l'appropriation sociale des nouvelles technologies de l'information et de la communication en offrant aux milieux associatifs, communautaires, aux milieux syndicaux et aux personnes exclues du virage technologique des formations en bureautique, des ateliers de sensibilisation aux NTIC et un programme de préparation à l'emploi. Les organismes communautaires peuvent bénéficier de services-conseils pour la gestion de l'informatique.

www.puce.qc.ca



Relais-femmes est un organisme féministe de formation, de recherche et de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques. Depuis plus de 30 ans, Relais-femmes développe et coordonne des recherches se rapportant à la situation des femmes et à l'égalité entre les sexes et en assure la diffusion. Ses activités de formation et d'accompagnement prennent diverses formes et portent sur les pratiques d'intervention, les pratiques de gestion ou sur des thématiques qui interpellent le mouvement communautaire et le mouvement des femmes.

www.relais-femmes.qc.ca

Annexe B -Exemples de projets des OCAF financés par le MEES

1— Un WIKI pour l'action communautaire autonome (projet de la COCAF 2015-16)

La complexité des réseaux et la diversité des groupes et des approches que nous retrouvons dans le mouvement communautaire font en sorte qu'il est difficile de s'y repérer. Ceci est d'autant plus vrai que l'information concernant l'action communautaire autonome et ses différents réseaux est éparse. La méconnaissance du secteur de l'ACA soulève donc un enjeu important pour la formation de la relève et, plus largement, pour la promotion de l'action communautaire autonome.

Créer un WIKI pour l'action communautaire autonome permettra d'avoir accès à un outil centralisant les informations sur le secteur de l'ACA pour former les administrateur-trice-s, les bénévoles et les personnes salariées nouvellement arrivées dans ce secteur. Cet outil sera aussi utile pour les étudiant(e)s et professeur(e)s de niveau postsecondaire dans le cadre de leurs travaux académiques en termes d'accès à des informations objectives et des connaissances portant sur l'ACA. De plus, le personnel du réseau public pourra se référer à un tel outil encyclopédique afin de mieux saisir la réalité du secteur de l'ACA par rapport aux structures, aux différents partenariats, aux leviers de financement, aux concepts clés liés entre autres au développement social, économique et culturel, à l'action communautaire autonome, à la participation sociale et citoyenne, au rôle social et politique de différentes instances, etc. L'accès à une information commune et un partage des connaissances sur l'ACA contribuera à faciliter les collaborations avec l'État.

2— Femmes, éducation et décrochage scolaire : état de la situation et concertation en vue d'un raccrochage (projet de Relais-Femmes, 2012-13)

L'organisation d'un Forum en 2014 sous le thème *Et qu'en est-il du décrochage scolaire des filles?* faisait suite à une recherche exploratoire menée avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Le Forum portait sur les conséquences peu connues du décrochage scolaire pour les filles et les femmes. Ce Forum visait à dégager des moyens pour éviter la perpétuation d'inégalités sociales et économiques vécues pas les décrocheuses. Les 125 participantes à ce forum se sont engagées à tracer un portrait plus global de la situation et à mobiliser leur milieu pour découvrir des pratiques plus porteuses. Le travail réalisé par Relais-Femmes sur la question du décrochage scolaire des filles s'est vu décerner récemment le prix *Coup de cœur du public* par le Secrétariat à la Condition féminine du Québec ».

3— Nouvelles avenues de formation (5 projets du Centre St-Pierre)

À travers 5 projets financés portant sur de nouvelles avenues de formation, le Centre St-Pierre a pu développer des formations répondant aux besoins des organismes et développer sa pratique d'accompagnement sur 5 thèmes très en demande dans le milieu de l'action communautaire et de l'économie sociale :

- Participation citoyenne
- Outillage pour développer des projets territoriaux concertés
- Financement et gestion de projets
- Médiation
- Gestion et planification

L'impact du développement de cette offre de formation/accompagnement est très important dans le milieu, étant donné que les organismes communautaires et de l'économie sociale ont des besoins fréquents en lien avec ces thèmes. La pratique d'accompagnement permet un meilleur ancrage des savoirs acquis ou développés dans la vie de l'organisme, et assure une prise en compte accrue de la réalité spécifique de l'organisation accompagnée (mission, instances décisionnelles, mode de fonctionnement, volets ou champs d'intervention, contraintes organisationnelles, etc.). Les retombées pour l'organisme et son milieu n'en sont que meilleures et plus durables.

Annexe C — L'éducation populaire autonome

Repères historiques ⁷

En 1974, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) rassemble des organismes financés par le programme d'aide aux Organismes volontaires en éducation populaire (OVEP) du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Rassemblés d'abord sous l'appellation « OVEP » dû au programme qui les finance, ces organismes regroupent des gens vivant un même problème et se donnent comme objectifs d'améliorer les conditions de vie ou de travail de populations démunies. Ce sont des groupes populaires d'éducation qui sont sans but lucratif, contrôlés par leurs membres et dont les pratiques incluent souvent la défense collective des droits et une offre de services à la population.

Le comité de coordination des *Organismes volontaires en éducation populaire* (OVEP) se forme en 1978. La même année, une assemblée générale provinciale des OVEP donne une première définition de l'éducation populaire autonome.

«L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu » [version courte].

Le texte de 1978, dans sa version courte, a été largement utilisé par les groupes populaires, car c'est une des premières fois que le mouvement communautaire tente de définir ce qu'est un groupe communautaire. Cette définition, ancrée dans la tradition des comités de citoyen-nes des années 60, a influencé la conception de la mission des groupes tout au long des années 1980.

Le financement de l'éducation populaire par le programme OVEP et le PSÉPA

Durant le début des années 1980, plus d'une lutte a été menée contre les moratoires et le gel du programme Organismes volontaires en éducation populaire (OVEP). En 1985-1986, les budgets du programme sont gelés pour environ 681 OVEP au Québec, dont 145 à Montréal. Plusieurs groupes sans financement sont également en attente d'accréditation.

Les Tables régionales des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) s'impliquent au Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), le regroupement des TROVEP qui organise la résistance face aux coupures et refontes du programme avec maintes campagnes de cartes postales, téléphone rouge, « opération facture », la diffusion

⁷ Sources : TROVEP de Montréal, Table des fédérations et organismes nationaux en éducation populaire autonome, COCAF

d'un dossier noir, etc. Le MEPACQ revendique l'augmentation des budgets et la fin du moratoire. La mobilisation permet d'empêcher la régionalisation du programme prévue par le ministère de l'Éducation.

En mars 1989, les subventions sont toujours gelées sans indexation. Plus de 900 groupes participent à l'opération « Casse-tête » du MÉPACQ pour mettre de la pression sur le ministère de l'Éducation du Québec. En 1991, les menaces de réforme au programme se succèdent dont l'abolition de la récurrence des subventions, etc. Le ministère rejette l'idée d'une politique globale de soutien aux groupes. Le MEPACQ lance de multiples campagnes qui forcent le MEQ à négocier certains aspects de la réforme.

En mars 92, le ministre de l'Éducation confirme que le budget du programme de soutien à l'éducation populaire autonome et à l'alphabétisation populaire autonome (PSÉPA/PSAPA) sera coupé de 35 %. Les groupes de tout le Québec dénoncent cette coupure et manifestent entre autres, devant les bureaux du ministère de l'Éducation du Conseil du trésor et devant les écoles privées, car ces institutions voient leur budget augmenter de 8 millions \$. À l'automne 1992, le ministère annonce la réduction de la coupure de 35 % à 4 %.

Les élections provinciales sont déclenchées en 1995 et il y a un changement de parti politique au pouvoir. Le nouveau ministre de l'Éducation annonce l'annulation des coupures de 4 % et 10 %, le rattrapage 1988-95 de l'indexation au coût de la vie. De 1995 à 2000, il y a une augmentation progressive du budget du PSÉPA et l'obtention d'un financement sur trois ans pour plus de 900 groupes accrédités. Des rencontres ont lieu entre le MEQ et les représentants du MEPACQ, du RGPAQ, de la ROVEP et de la Table des fédérations et organismes nationaux d'éducation populaire autonome (Table des Fédés) sur l'élaboration d'un nouveau programme pour 95-96.

En mai 1995, le gouvernement du Québec crée le Secrétariat à l'action communautaire (SAC) et le rattache au bureau du premier ministre. Tout en continuant à faire pression sur le MEQ pour l'obtention d'une politique en éducation populaire autonome, Le MEPACQ, le RGPAQ et la Table des Fédés continuent font un suivi sur l'action du secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et participe aux consultations sur la politique gouvernementale de reconnaissance. De plus, le MEPACQ et la Table des Fédés négocient la mise sur pied avec la ministre responsable du SAC du *Comité aviseur de l'action communautaire autonome*, une instance du communautaire ancêtre du Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA).

Au début 2000, le gouvernement dépose une première version de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome. Certains groupes craignent la déresponsabilisation du MEQ face à l'éducation populaire autonome. Le gouvernement décide d'intégrer l'ÉPA comme axe transversal dans la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC). L'Éducation populaire autonome (ÉPA) devient une caractéristique parmi d'autres de l'Action communautaire autonome (ACA).

La PRAC est finalement adoptée par le gouvernement en 2001. Cela confirme la mort du PSÉPA en 2002, remplacé par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'Éducation (PACTE). Ce changement marque un tournant dans l'histoire de l'éducation populaire autonome. Avant de disparaître, La Table des Fédés initie la formation de la COCAF en réunissant les 9 organismes d'action communautaire autonome en éducation des adultes qui demeurent au MEQ. La Table des Fédés assume la coordination pendant quelques années. Le 5 juin 2007, la COCAF a son assemblée générale de fondation.